


FORMATION





REGLEMENTATION EN ENVIRONNEMENT

Contenu de la formation

 **3 jours (21 heures)**

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

-  **Situer ses activités** au sein des contraintes réglementaires et des démarches administratives les concernant
-  **Identifier ses responsabilités** et les actions à mettre en œuvre
-  **Mettre en pratique** les différentes exigences réglementaires et connaître les acteurs
-  **Savoir assurer le pilotage** de la gestion des déchets produits par des activités industrielles et commerciales

Public et prérequis :

- ◆ Dirigeants et personnels d'encadrement, services techniques des collectivités, Conseiller des CCI, des CMA ou de fédérations professionnelles
- ◆ Aucun prérequis
- ◆ 4 à 12 personnes / session

Modalités techniques et pédagogiques :

- ◆ Vidéo projecteur, vidéos, ordinateur, logiciels

Animateur :

- ◆ Consultant et Formateur QSE
- ◆ Nos formateurs interviennent régulièrement en entreprise, établissements d'enseignement supérieur et centres de formation sur cette thématique

Date et lieu :

- ◆ **Intra** : Nous consulter
- ◆ **Inter** : Consulter [ici](#)

Cadre général du droit de l'environnement

Grands principes et structuration de la réglementation environnementale

Importance du Code de l'environnement et interconnexions avec les autres domaines du droit

Panorama des thèmes couverts par la réglementation française

Principaux acteurs de la législation et de l'application de la réglementation environnementale

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Principe, structure et dernières évolutions de la nomenclature des installations classées

Régimes de classement des ICPE : déclaration, enregistrement et autorisation

Historique de la réglementation européenne : régimes SEVESO, directive IED

Procédures encadrant la vie d'une ICPE : demande d'autorisation, changement substantiel et cessation d'activité

Focus sur l'autorisation d'exploiter : étude d'impacts, étude des dangers et expérimentations régionales de simplification des démarches (réformes des enquêtes publiques et consultation des administrations)

Exigences applicables : arrêtés de prescriptions générales, arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter, servitudes d'utilités publiques

Bilans et contrôles spécifiques : quotas CO2, bilans GES, garanties financières

Cas pratiques

Renforcement de la réglementation des risques

Prévention des risques technologiques : PPRT, plan vieillissement des installations industrielles...

Maîtrise des risques naturels : PPRN, révision des cartographies et exigences applicables en matière de foudre, séisme...

Principaux domaines du droit de l'environnement et textes applicables

Gestion de l'eau

Qualité de l'air et énergie

Gestion des déchets

Risque chimique

Sites et sols pollués

Cas pratiques

Responsabilités et infractions spécifiques à l'environnement

Enjeux et grands principes de la responsabilité environnementale

Prévention et réparation des dommages environnementaux : principe pollueur/payeur, spécificités ICPE, exemples de sanctions

Mécanismes de responsabilités administrative, civile, pénale

Principaux acteurs de la police et de la justice environnementale

Renforcement du droit d'information et de participation, application du droit d'alerte environnement et santé publique

Mise en place de la veille réglementaire

Cas pratiques

Suivi et évaluation

Modalités de suivi : Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

Modalités d'évaluation : Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation.

Les +++ de ce stage

Assistance téléphonique gratuite pendant 1 an.

Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.
Remise à chaque stagiaire d'un livret et d'une Clé USB contenant des documents et outils utiles, directement exploitables après la formation.

Délivrance d'une Attestation de formation/compétence

Offre tarifaire

TVA à 0%.

Remise de 5%, 10% ou 15% appliquée pour toute inscription à une formation inter-entreprises faite **2 mois, 3 mois ou 4 mois** avant la session.

Nous contacter pour les tarifs.